

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \  
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \  
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \  
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \  
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE  
D'INFORMATION  
D'ORLÉANS  
n° 35  
JUN 2019 MÉTROPOLE

# Orléans Métropole

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

ÉDITO

**OLIVIER CARRÉ, président d'Orléans Métropole**

L'économie de notre métropole se porte bien, très bien même. Nos secteurs d'excellence sont en croissance, les investisseurs s'intéressent à notre territoire, les chaînes de valeurs se structurent et avec elles, les écosystèmes innovants et connectés.

Nous serons, dans les tout prochains mois, territoire expérimental au plan national pour l'accélération des entreprises ambitieuses, via un programme développé avec la BPI pour nos chefs d'entreprise ; elles vont pouvoir bénéficier de clés de réussite et de performance personnalisées, et répondre ainsi aux enjeux de croissance et d'internationalisation auxquels elles doivent faire face.

L'ensemble des friches industrielles aura disparu à très court terme, et notamment Quelle, à Saran, puisque nos efforts ont été récompensés.

Demain, ce site accueillera, en effet, logements et activités. Et le « paquebot » de 40 000 m<sup>2</sup>, témoin d'un passé économique fort, sera conservé et transformé.

Le seul bémol à ce constat est la problématique du recrutement rencontrée pour nos entreprises, quel que soit le secteur d'activité. Tous les chefs d'entreprise que je rencontre me font part de leurs difficultés à trouver de la main-d'œuvre, de la PME au grand groupe. Cette situation ne peut pas perdurer, elle doit trouver des réponses dans la formation, des filières techniques à l'enseignement supérieur, et j'en fais une priorité. J'ai souhaité qu'un temps d'échange soit organisé au début de l'été avec des dirigeants d'entreprise et des représentants du monde de l'emploi pour qu'ensemble, nous essayions de trouver des solutions adaptées à notre territoire, à court terme. C'est essentiel pour que nos entreprises puissent continuer à se développer et que notre métropole reste dynamique et attractive.



Onze entreprises nouvelles ont rejoint l'Orléanais en 2018, grâce à l'action de Loire&Orléans éco. Un indicateur positif pour la métropole qui s'engage, aussi, sur la problématique de recrutement touchant de nombreux secteurs et tous niveaux de qualification.

2 ————  
**DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE**

« La spirale positive  
est en marche »

3 ————  
**GÉOMATIQUE**

L'espace public  
métropolitain à 360°

4 ————  
**TRIBUNES LIBRES**

**ORLÉANS  
MÉTROPOLÉ**



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# « La spirale positive est en marche »

Onze entreprises nouvelles ont rejoint l'Orléanais en 2018, grâce à l'action de Loire&Orléans éco. Un indicateur positif pour la métropole qui s'engage, aussi, sur la problématique de recrutement touchant de nombreux secteurs et tous niveaux de qualification.

Depuis 2014, année de sa création, c'est le groupement d'intérêt public Loire&Orléans éco qui constitue la porte d'entrée des entreprises cherchant à se développer ou à s'installer dans le Loiret. Il est placé, depuis l'adoption de la loi NOTRe\*, sous la présidence de la région Centre, compétente en matière de développement économique, avec l'appui des chambres consulaires et des EPCI.

## L'ORLÉANAIS, UN BASSIN ÉCONOMIQUE DE POIDS

Ainsi, Orléans Métropole, active dès l'origine du GIP, a approuvé, en conseil d'avril, le montant de sa contribution en 2019: 385 000 € (sur un budget total de 1 398 945 €). L'occasion de présenter les temps forts de l'activité de Loire&Orléans éco en 2018 et le plan d'actions pour 2019. Car, comme le rappelle Jacques Martinet, vice-président métropolitain délégué à l'Aménagement économique, « 53 % du développement économique du Loiret se situe dans le bassin économique d'Orléans Métropole. » En 2018, cela a représenté 34 projets d'entreprise finalisés, dont 11 implantations. Parmi elles : Atempo (sécurité informatique), installé au Lab'O ; Shield Environnement (recyclage/entretien matériel opérateurs téléphonie) à Saint-Jean-de-la-Ruelle ; Vol-V (unité de méthanisation) à Marigny-les-Usages ; ou encore Saint-Cyr Marée (conditionnement de poissons) à Saint-Cyr-en-Val, qui prévoit de créer de 50 à 80 emplois d'ici deux ans.



Des parcs d'activités de qualité et à taille humaine comme ici celui du Moulin, à Olivet.



## DES PARCS D'ACTIVITÉS À TAILLE HUMAINE

« La spirale positive est en marche » observe Jacques Martinet, et elle est intimement liée à l'attrait de la métropole, un axe que Loire&Orléans éco travaille avec Dev'up, l'agence de développement économique régionale, et Business France, sur les salons français et internationaux comme Vivatech à Paris, le Web Summit de Lisbonne ou encore le SIMI (Paris). Faire de la prospection et de la promotion, « ce sont des budgets, concède Jacques Martinet, mais si nous n'y sommes pas, d'autres territoires y seront à notre place ! » Qui dit entreprises nouvelles dit aussi espace pour les accueillir. Le bassin orléanais compte 74 hectares de foncier disponible en parcs d'activités. « Ça paraît beaucoup, mais c'est peu au regard de la demande, souligne Jacques Martinet. Nous travaillons avec les communautés de communes qui disposent de foncier pour les projets dans la logistique », déjà très présente dans l'Orléanais et consommatrice de surface. Ce qui permet d'éviter le phénomène de saturation et de développer des parcs d'activités « à taille humaine » (autour de 5 à 6 000 m<sup>2</sup>) pour recevoir les entreprises. La

Pour valoriser les atouts et opportunités dans la métropole, Loire&Orléans éco est présent dans des salons, comme ici, le SIMI (Paris).



Le développement économique orléanais conjugue l'innovation au Lab'O, incubateur labellisé French Tech.

qualité des infrastructures et des services est aussi un marqueur de différenciation : Orléans Métropole flèche ainsi 1 M€ pour l'entretien des parcs d'activités en 2019, et 5 M€ pour des travaux.

## PRIORITÉ À LA FORMATION ET À LA QUALIFICATION

Il reste que ces entreprises, créatrices d'emploi, butent sur le recrutement. « Certaines sont même contraintes de refuser des commandes faute de main-d'œuvre, rapporte Olivier Carré, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole. Ce phénomène touche l'ensemble des secteurs et tous les niveaux de qualification. C'est très préoccupant pour l'économie française et, bien sûr, pour la croissance économique de notre territoire qui pourrait presque doubler si tous les emplois étaient pourvus. » Orléans Métropole s'engage donc aux côtés des entreprises, en faisant de la formation et de la qualification une priorité (lire la Lettre Orléans Métropole 34/mai 2019). ■

Le bassin économique orléanais, ce sont...

+ de 9 000 entreprises

145 000 emplois

7,6 % de taux de chômage (8,8 % en France et dans le Loiret)



Dans quelques semaines, le GIP Loire&Orléans éco quittera la Maison des entreprises pour Citévolia, siège de la CCI du Loiret, au cœur d'Interives.

# L'espace public métropolitain à 360°

**B**luffant ! À la manière de cet outil de vues panoramiques bien connu du public, le système dont vient de se doter Orléans Métropole propose des vues immersives 3D, avec en plus des instruments de mesure utiles à ceux qui s'en serviront au quotidien : les communes et services chargés de la gestion de l'espace public. Comme l'explique Jérôme Richard, conseiller spécial au Numérique, « cet outil va contribuer à améliorer la façon dont on délivre les services aux usagers –habitants ou entreprises. Il va faciliter le travail de nos agents en délivrant une donnée géolocalisée très précise, sans qu'ils aient nécessairement besoin de se déplacer sur le terrain. »

## UN OUTIL PRÉCIEUX D'AIDE À LA DÉCISION

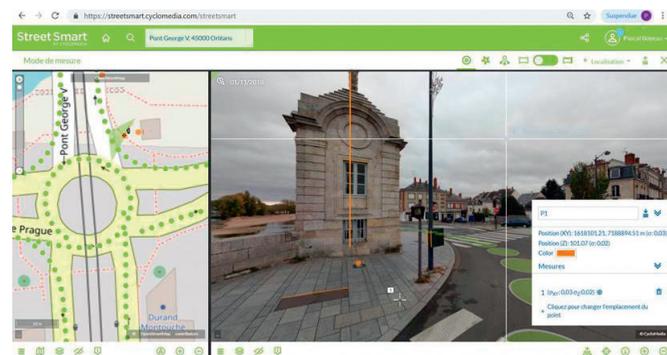
Développée par la société Cyclo-media, leader mondial du secteur, cette solution a été intégrée au système d'information géographique ArcGIS (édité par Esri), utilisé par Orléans Métropole. À l'arrivée, on accède à une « maquette 3D » aussi réaliste que précise où tous les éléments sont identifiables (sauf les visages et les plaques d'immatriculation) et mesurables, des candélabres aux places de stationnement, en passant par les panneaux de signalisation et les équipements publics. « Les tests effectués par les services ont déjà permis de remonter une trentaine d'usages, indique Jérôme Richard. Comme la possibilité de se projeter dans un aménagement futur, de simuler une inondation à un endroit donné, d'observer la vulnérabilité



des bâtiments et des chaussées ou encore de mesurer l'emprise d'une scène pour un événement. C'est donc un outil d'aide à la décision très précieux. »

## 15% DES DONNÉES RÉACTUALISÉES CHAQUE ANNÉE

Côté technique, une voiture surmontée de caméras se charge de cartographier l'espace public en collectant une image toutes les 5 secondes à 100 mégapixels. La première campagne de roulage a été réalisée en novembre dernier, sur 800 km de voirie au sud de la métropole. Le nord de la Loire est en train d'être cartographié, pour une livraison des données à la rentrée. Et par la suite, 15% des 2000 km de voiries métropolitaines seront actualisés chaque année pour disposer des données les plus fiables possible. Orléans Métropole sera la première collectivité de France à disposer, dès cette année, d'une cartographie 3D de l'intégralité de son espace public. ■



# Ligne A : modernisation du réseau



**O**rléans Métropole poursuit les travaux de modernisation engagés sur la ligne A du tram et crée deux nouvelles stations pour accompagner les projets d'aménagement CO'Met (Orléans) et Larry Saint-Fiacre (Olivet). Le programme se calque au maximum sur la coupure d'exploitation, du 8 juillet au 23 août inclus, entre les stations Tourelles et CHRO, pour réaliser les travaux de jour, en veillant à limiter au maximum l'impact pour les riverains et la circulation routière. Des interventions sont prévues en nuits longues, entre Tourelles et CHRO, du 17 au 20 juin et du 24 au 28 juin.

Les travaux sont de plusieurs natures : résorption des problèmes de selles et remplacement de rail usé notamment sur la portion La Source, maintenance de la voie ballastée, reprise des systèmes de drainage, sécurisation des quais et des stations, végétalisation, etc. La construction des deux stations est, elle, en cours, pour une réception prévue en même temps que la remise en service de la ligne A. Des dispositions sont prises pour limiter au maximum la gêne et sécuriser la circulation des usagers et riverains. ■

# L'Orléanais, moteur de l'emploi

L'enquête menée par Pôle emploi sur les besoins en main-d'œuvre recense 79 300 projets de recrutement, en 2019, dans les 22 bassins d'emploi de la région Centre-Val de Loire. Ceux d'Orléans et de Tours concentrent à eux seuls plus d'un tiers des projets de recrutement et, autre point positif, ne figurent pas parmi les bassins où les employeurs ressentent le plus de tension de recrutement ; 21 229 projets de recrutement se situent dans le Loiret – un nombre en progression (17 597 en 2018) –, dont 14 529 dans l'Orléanais. Il est à noter que 30% d'entre eux proviennent d'entreprises de moins de 10 salariés et qu'ils sont pour 70,8% non saisonniers. Le secteur des services aux particuliers et aux entreprises est le plus actif : 58% des intentions d'embauche. Suivent l'industrie (15%), le commerce (13%), l'agriculture (7%) et la construction (7%). Dans le Loiret, les métiers où les employeurs éprouvent le plus de difficulté à recruter sont les vendeurs généralistes, les conducteurs d'engins agricoles ou forestiers et les ouvriers qualifiés de maintenance en mécanique.

## PLUM : RÉUNIONS PUBLIQUES

Aujourd'hui compétente en matière d'urbanisme, Orléans Métropole met en œuvre le regroupement des plans locaux d'urbanisme des communes au sein d'un PLU métropolitain. Des réunions publiques sont programmées pour informer et échanger avec les maires et élus métropolitains :

- jeudi 6 juin à 19h30 à La Passerelle, 57 bd de Lamballe à Fleury-les-Aubrais,
- jeudi 20 juin à 19h au Centre de conférences, 9 place du 6-Juin-1944 à Orléans.

-> Pour vous informer ou vous exprimer sur le futur PLUm, d'autres moyens sont à votre disposition sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr). Votre avis compte !

## LE LOIRET SOUTIEN LES PROJETS MÉTROPOLITAINS

Le Conseil départemental du Loiret s'engage aux côtés d'Orléans Métropole pour la réalisation de deux projets d'envergure : CO'Met, auquel il participe à hauteur de 26 M€, et le Muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement, pour 2,4 M€.



Signature de la convention, le 26 avril, entre Marc Gaudet, président du Conseil départemental, et Olivier Carré, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole.

Mardi 27 juin 2019, à 18h,  
à l'Hôtel de Ville d'Orléans

**GROUPE MAJORITÉ****Une métropole solidaire des territoires voisins**

Loin de s'opposer, l'urbain et le rural sont complémentaires. Nos concitoyens le vivent au quotidien soit pour le travail, soit pour la famille, pour les services ou les loisirs... C'est pour cette raison que nous souhaitons privilégier les échanges et les collaborations avec les collectivités voisines.

Notre Métropole doit leur tendre la main. Cette volonté de créer une nouvelle dynamique d'alliance des territoires est essentielle. Elle s'inscrit pleinement dans notre projet métropolitain pour un développement cohérent de notre territoire et commence aujourd'hui à prendre corps.

Un partenariat vient d'être mis en place avec la Communauté de communes de la Beauce loirétaine sur les questions d'aménagement du territoire, de mobilité, de développement économique, de risque inondation et d'assainissement. Nos deux collectivités avanceront ensemble sur tous ces sujets

particulièrement importants. D'autres partenariats suivront à l'échelle de l'aire urbaine.

Dans le même esprit, il a été proposé à 5 intercommunalités et 2 pôles d'équilibre territorial et rural limitrophes de travailler avec nous sur le thème de la santé. Tous ont accepté. Le réseau de praticiens, l'offre de soins et le rôle des collectivités vont faire l'objet d'un travail approfondi et d'échanges entre un groupe de chercheurs et les élus. Il s'agit de trouver des solutions concrètes pour faire évoluer positivement la démographie médicale.

Ce sont par de telles coopérations que nous parviendrons à une meilleure répartition des richesses entre la métropole, les petites villes et les territoires ruraux. C'est aussi comme cela que nous renforcerons le lien social.

Nous avons tous à y gagner !

**PLAN CLIMAT**

La consultation autour du Plan d'actions du plan climat (PCAET) se poursuit jusqu'au 20 juillet. Le dossier de concertation est consultable dans les mairies, ainsi qu'à l'espace Saint-Marc. Quatre ateliers de concertation sont programmés :

- 4 juin à 20h, salle Pellicier à Orléans,
- 5 juin à 18h30, salle des fêtes de Saint-Jean-de-Braye,
- 12 juin à 19h, salle Villon à Fleury-les-Aubrais,
- 20 juin à 20h, salle Montission à Saint-Jean-le-Blanc.

Les habitants ont également la possibilité de s'exprimer sur la plateforme dédiée :

[www.registre-dematerialise.fr/pcaet-orleans-metropole](http://www.registre-dematerialise.fr/pcaet-orleans-metropole)

**ACCÈS AU ZÉNITH**

Durant les travaux de CO'Met, le stationnement pour accéder au Zénith d'Orléans se fait au parking des Montées (rue des Montées). Cette organisation est effective depuis le 29 avril, en raison de l'installation du chantier avec, au préalable, la déconstruction du parc des expositions.

**CAMPUS DES MÉTIERS**

Comme annoncé le mois dernier (Lettre 34/mai 2019), le « Campus des métiers » organise un forum, le 12 juin de 15h à 19h, sur l'esplanade et dans le hall de l'Argonaute à Orléans. Il y présentera les formations dispensées par les quatre établissements partenaires du campus : le CFA Orléans Métropole, l'Aftec Formation, le BTP CFA Loiret et le CFA pharmacie Centre-Val de Loire.

**CONCOURS « JARDIN ÉPHÉMÈRE »**

Berceau historique de l'horticulture, l'Orléanais lance un concours permettant de valoriser ce savoir-faire à travers la mise en place d'un jardin éphémère sur le thème « Loire ou patrimoine orléanais ». Il sera visible en centre-ville d'Orléans du 29 août au 20 octobre 2019, période durant laquelle se déroulera le Festival de Loire (du 18 au 22 septembre). Ce concours est ouvert aux associations, aux paysagistes et horticulteurs, aux artisans, aux artistes, aux services espaces verts et aux écoles des 22 communes de la Métropole. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 16 juin inclus sur le site [participons.orleans-metropole.fr](http://participons.orleans-metropole.fr)

**GROUPE DES ÉLU-E-S PS, EEVL ET DIVERS GAUCHE****Favoriser les transports en commun dans la métropole, notamment pour les jeunes**

La rentrée 2019 verra une meilleure offre et des tarifs en baisse sur le réseau de transports publics urbains, notamment pour les jeunes de moins de 26 ans qui bénéficieront d'un abonnement annuel unique aligné sur le tarif actuel des étudiants, soit une baisse de 30% du coût de l'abonnement.

Par ailleurs, la gratuité totale sera mise en place pour les déplacements des groupes scolaires. Tout cela représente un effort financier de près de 1 million d'euros pour la collectivité. C'est un effort très conséquent qu'il faut saluer et qui répond à notre volonté de favoriser les transports en commun.

L'offre de services aux voyageurs évolue également. À l'arrêt à la demande sur toutes les lignes de bus après 21h s'ajoute en particulier l'extension sur toutes les zones de transport à la demande de l'expérience Résa Est qui permet sur ces zones, sans réservation préalable, d'accéder par téléphone, par internet ou par une application numérique sur son smartphone, à un service plus rapide, plus efficace et donc de beaucoup mieux desservir les zones périphériques peu denses de notre Métropole.

Notre groupe soutient bien évidemment ces évolutions positives qui contribuent à préserver le pouvoir d'achat des jeunes et de leurs familles, et participent, avec le passage au transport tout électrique, à la lutte contre le dérèglement climatique en favorisant les transports en commun.

**GROUPE PCF – FRONT DE GAUCHE****Pour une politique de logement ambitieuse et équitable**

L'agglomération orléanaise est en manque de logements. Près de 10300 demandes sont en attente. Pourtant, seulement 300 constructions sont programmées cette année. Ajoutons à cela que seuls 675 logements seront reconstruits alors que les projets de rénovation urbaine prévoient 844 démolitions.

Pire, 10 000 logements sont vides sur le territoire. La question du logement social doit devenir une priorité et chaque commune doit prendre sa part, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Le développement équilibré de la Métropole, c'est aussi de pouvoir proposer sur l'ensemble des communes des solutions de logement dignes et adaptées.

